

Bertrand Bellon

L'interventionnisme libéral

La politique industrielle
de l'Etat fédéral américain

Préface d'Henri Guillaume

Commissaire au Plan



8^e P⁶
14488



CPE



Commissariat Général du Plan

DU MÊME AUTEUR

- « *L'industrie en France* »,
en collaboration avec Jean-Marie Chevalier et le Centre de Recherches
en Économie industrielle, Flammarion, 1983.
- « *Le pouvoir financier et l'industrie en France* »,
Le Seuil, 1980.
- « *Dictionnaire des groupes industriels et financiers en France* »,
en collaboration avec Patrick Allard, Michel Beaud, Anne-Marie Levy
et Sylvie Liénart, Le Seuil, 1978.
- « *Lire le capitalisme* »,
en collaboration avec Michel Beaud et Pierre Danjou, Anthropos, 1976.
- « *Une multinationale française : Pechiney Ugine Kuhlmann* »,
en collaboration avec M. Beaud et P. Danjou, Le Seuil, 1975.
- « *Le volant de main d'œuvre* »,
Le Seuil, 1975.

Bertrand Bellon

32
3-4

L'interventionnisme libéral

La politique industrielle
de l'Etat fédéral américain

Préface d'Henri Guillaume

Commissaire au Plan

8° Pb

14488



ECONOMICA

49, rue Héricart, 75015 Paris



NI - 23-04-1987 - 13797

L'interventionnisme

« L'interventionnisme en France »
en collaboration avec le Centre de Recherches
économiques de l'Institut de Recherches
économiques de Louvain
La Haye, 1986.

« La politique industrielle
de l'Etat fédéral américain »
en collaboration avec Michel Bessal et Pierre Desjean, Amsterdam, 1975.
« Les institutions financières »
en collaboration avec M. Bessal et P. Desjean, La Haye, 1975.

Préface d'Henri Guillaume

Commission du Plan

© Ed. ECONOMICA, 1986

Tous droits de reproduction, de traduction, d'adaptation et d'exécution
réservés pour tous les pays.



SOMMAIRE

INTRODUCTION : Vous avez dit interventionnisme? . . .	9
PREMIÈRE PARTIE : LA QUESTION	25
Chapitre 1 : L'État et l'industrie	29
Chapitre 2 : Effets des changements structurels sur l'industrie américaine	41
Chapitre 3 : Controverses sur les thérapies	53
DEUXIÈME PARTIE : LES POLITIQUES	63
Chapitre 4 : L'État fédéral fixe les règles du jeu	65
Chapitre 5 : Le libéral-protectionnisme	79
Chapitre 6 : Les soutiens à la recherche-développement	95
Chapitre 7 : Armement et politique industrielle	111
Chapitre 8 : Atteindre les PME	123
Chapitre 9 : L'ossature d'une politique industrielle en trois : les détaxes	135
CONCLUSION : La politique de tous les jours	143
ANNEXES	151
BIBLIOGRAPHIE	161
INDEX DES ABRÉVIATIONS	171
TABLE DES MATIÈRES	173



SOMMAIRE

1	INTRODUCTION : Pourquoi une telle préoccupation ?
25	PREMIÈRE PARTIE : LA QUESTION
29	Chapitre I : L'état de l'habitat
31	Chapitre II : L'état des équipements structurels et des équipements sociaux
33	Chapitre III : Les interventions sur les territoires
41	DEUXIÈME PARTIE : LES POLITIQUES
45	Chapitre I : L'état général des territoires de pays
47	Chapitre II : Les thématiques d'intervention
49	Chapitre III : Les actions à la recherche de solutions
111	Chapitre IV : L'analyse de politiques existantes
133	Chapitre V : L'analyse des PADD
135	Chapitre VI : L'analyse d'un territoire : exemple de la région de la vallée de la Saône
157	CONCLUSION : Les perspectives de l'état des pays
161	ANNEXES
163	BIBLIOGRAPHIE
171	TABLE DES ABBRÉVIATIONS
173	TABLE DES MATIÈRES



PREFACE

à François et Anne-Marie

Ce livre a bénéficié de la collaboration de Jorge Niosi pour le second chapitre et de Monique Lajournade pour le sixième; je les remercie pour avoir fait équipe malgré les distances qui séparent Montréal, New York et Paris.

Je remercie également les nombreuses personnes qui m'ont permis de mieux connaître le monde industriel et l'action fédérale américains; en particulier Paul Adler (Californie), Walter Adams (Michigan), George Eads (Maryland), Everet Ehrlich (Washington D.C.), Norman Glickman (Texas), Bennet Harrison (Massachusetts), Richard Lewitch (New York), Colin Leys (Ontario, Canada), Ann Marckusen (Californie), Seymour Melman (New York), Robert Reich (Massachusetts), Ingo Walter (New York) et Sharon Zukin (New York).

Merci enfin à Jacques De Bandt pour un soutien aussi constant que désintéressé.

Ce livre a bénéficié de la collaboration de Jorge Pérez pour la
première édition et de Monique Lapouraud pour la seconde. Je les
remercie pour avoir fait équipe malgré les distances qui séparent
Montréal, New York et Paris.

Je remercie également les nombreuses personnes qui m'ont permis
de mieux connaître le monde industriel et l'action fédérale québécoise:
en particulier Paul Adler (Colorado), Walter Adams (Michigan),
George Eads (Maryland), Everett Ehrlich (Washington D.C.),
Norman Giberman (Texas), Bernard Harrison (Massachusetts),
Richard L'Acadie (New York), Colin Levy (Ontario, Canada), Ann
Markova (Californie), Seymour Melman (New York), Robert
Rach (Massachusetts), Ingo Walter (New York) et Sharon Zukin
(New York).

Merci enfin à Jacques De Rudder pour un soutien aussi constant
que dévoué.

PRÉFACE

En 1984, le Commissariat Général du Plan a demandé à Bertrand Bellon de recenser, analyser et évaluer les moyens utilisés par les instances fédérales américaines pour soutenir leur compétitivité industrielle nationale. Quelles sont les actions, directes ou indirectes, de promotion du développement technologique et industriel?

Voici aujourd'hui le résultat de cette enquête et de cette analyse qui est mis à la disposition d'un large public. Cette publication représente le début d'une collaboration entre le Commissariat Général du Plan et le Centre d'Études et de Prospectives qui, je l'espère, se poursuivra, contribuant ainsi au développement de l'information socio-économique sur des problèmes de notre temps.

En ce qui concerne les États-Unis, ils représentent le pays le plus riche de la planète et disposent d'avantages structurels importants par rapport à leurs concurrents : l'espace, les matières premières, l'unité du marché intérieur. Ils y ajoutent cette maîtrise dans la science et la technologie qui a des aspects fascinants. Ce pays reste, — bien qu'il ne soit plus seul —, le premier acteur mondial parce que principale puissance industrielle, financière et monétaire et premier marché mondial. C'est le premier partenaire de l'Europe.

Les analyses effectuées jusqu'à présent, se sont focalisées sur les structures globales et les comparaisons d'indices de compétitivité macroéconomiques : balances commerciales, termes de l'échange, rémunération des facteurs de production, emploi, chômage ou qualifications. L'étude de Bertrand Bellon prolonge ces acquis, en abordant, de plain pied, les structures industrielles et les performances comparées entre partenaires. L'originalité de ce livre réside dans l'étude des liens qui existent entre les actions de politique industrielle menées par l'État fédéral (mais aussi par les États fédérés), et la situation de force ou de faiblesse de l'industrie américaine en termes de compétitivité.

En effet, les États-Unis affirment ne pas avoir de politique industrielle. Le discours sur l'État ne laisse aucune place pour une quelconque forme d'interventionnisme. Les forces du marché devraient, au niveau national, comme au niveau international, mener à la meilleure forme de développement. Le rôle du gouvernement est alors de permettre à ce libéralisme de rentrer dans les faits. Mais précisément, les faits correspondent mal à cette présentation des choses. L'étude a le mérite

X // de mettre en évidence le poids et la diversité, étonnantes, des interventions du gouvernement fédéral. La « politique en trous » des incitations fiscales domine toute une panoplie d'instruments qui prennent la forme de commandes publiques, de subventions, d'aides à la recherche, de promotion des exportations ou parfois de protectionnisme le plus classique. A ce titre, ce livre apportera, à tous ceux que préoccupe le rôle de l'État dans le développement industriel moderne, un ensemble cohérent de données précises sur les diverses formes de l'action publique en ce sens aux États-Unis.

o // Ces multiples procédures mettent en jeu des sommes considérables, tout à fait comparables et même supérieures, proportionnellement au poids industriel de chaque pays, à ce qui se fait dans les pays développés à politique industrielle plus affirmée. L'interventionnisme libéral existe donc bien.

Mais le processus par lequel ces décisions de politique industrielle sont prises est tout à fait particulier. La décentralisation est extrême, avec son efficacité et son gaspillage d'énergie. Peu de centralisme et une compétition entre administrations qui en accroît d'une certaine manière l'efficacité. Mais pour un même projet, un industriel pourra obtenir plusieurs subventions identiques tandis qu'un autre sera débouté.

La politique industrielle américaine n'a jamais fait l'objet d'évaluations systématiques du fait de son caractère non reconnu et très éclaté. Ce n'est pas le moindre mérite de cette étude que de procéder à une telle évaluation et de mettre en évidence notamment ses procédures, ses caractères implicites et explicites de sélectivité, ses différentes formes concrètes, et de poser la question de son coût financier et social élevés, c'est-à-dire, somme toute, de son efficacité.

Henri Guillaume
Commissaire au Plan

INTRODUCTION :

VOUS AVEZ DIT INTERVENTIONNISME ?

« En faits, on sait bien mal identifier à l'avance une structure industrielle efficace ».

Charles L. Schultze
ancien président du Comité
des Conseillers Économiques
du Président J. Carter.

Ce livre est une contribution à l'étude de l'interventionnisme et du libéralisme et au débat qui leur est lié. On y trouvera peu de construction théorique sur la « main invisible » qui depuis Adam Smith est censée régler l'équilibre des marchés. On y trouvera guère plus de développements sur les dysfonctionnements de ces mêmes marchés, ou de critique des théories dites « néoclassiques ».

Il s'agit bien plutôt d'une analyse concrète de l'intervention de l'état dans la croissance, la régulation de l'économie ou plus spécifiquement le tissu industriel. On a choisi d'étudier le pays Libéral par excellence : les États-Unis. Il s'agit aussi du pays le plus riche, le plus puissant politiquement et militairement, pivot et leader de la croissance depuis quarante ans et qui a, plus récemment, donné l'image d'une complète décadence (décennie 70), avant d'étonner le monde par la vigueur de sa reprise économique. *Aujourd'hui la reprise a pris une allure de grisaille*; l'État accentue ses interventions; il consomme davantage que n'importe lequel de ses partenaires et accumule un endettement supérieur à 2,5 fois celui de l'ensemble du Tiers Monde. Mais l'idéologie libérale est plus que jamais aux postes de commandement.

Le rôle de l'État dans l'économie ne peut être davantage d'actualité. Dans tous les pays, ses interventions deviennent chaque jour plus décisives en même temps que son rôle est plus discuté. Le Japon, la Corée du Sud, Taïwan ne sont guère des pays socialistes et tiennent leur vigueur d'une incontestable intervention de l'État.

Les États-Unis ne sont pas en reste. Nous le démontrons ici.

La question de savoir quelles sont les justifications, les formes et l'efficacité de ces interventions (en particulier par rapport à leur coût), est un autre problème qui ne pourra qu'être effleuré.

L'État fédéral américain intervient partout dans le développement industriel national. En même temps son engagement reste spécifique.

Comparée à la France :

- la politique américaine subventionne moins son industrie qu'elle ne la défiscalise ;
- elle n'élève pas de barrières douanières mais établit des normes d'importations et s'assure d'autolimitations volontaires de la part de ses concurrents ;
- elle s'oppose aux opérations de dumping et de concurrence déloyale tout en favorisant les concentrations et les groupes les plus puissants ;
- elle intervient moins au niveau de chaque entreprise et garantit davantage à l'ensemble du système industriel, ou à des industries spécifiques, des matières premières ou énergétiques à des prix concurrentiels, des cours agricoles soutenus, des marchés publics militaires et civils défiant toute concurrence ;
- bien sûr, quand tout cela paraît insuffisant, réapparaissent des mesures de contingentement, droits de douane ou « plans » industriels sectoriels sans que ne cesse le débat sur le bien fondé de l'interventionnisme public.

1. Mais avant de commencer, **insistons sur les dangers qu'il y aurait à vouloir comparer point par point les États-Unis et la France**. L'engouement actuel pour tout ce qui se passe outre Atlantique a éclipsé les désillusions successives liées aux différents « modèles » de développement économique. C'est dommage. Certains faits de la politique industrielle américaine sont intéressants et peuvent nous donner des idées. Importons, au besoin, ces idées, mais soumettons-les à une critique rigoureuse avant de les reprendre ou de les reformuler.

Les États-Unis sont le pays le plus riche de la planète et continuent de bénéficier d'avantages structurels considérables par rapport à leurs concurrents. Mais l'hégémonisme qui a résulté de cette puissance s'est érodé et continue de l'être. Ainsi, aujourd'hui, le système socio-économique américain est parmi les plus dynamiques du monde ; derrière la lutte pour le profit, il génère l'innovation. C'est aussi le plus grand gaspilleur du monde : le coût de ce dynamisme est sans concurrent : la misère, les faillites, le chômage (à l'exception de la courte période 1983-85), la pollution, la destruction des terres et des réserves naturelles, le laminage de la culture et la dégradation dramatique des relations humaines (les deux métiers les plus respectables dans le pays sont ceux d'avocat et de psychiatre, juste devant ceux de financiers et d'informaticiens).

Le contraste entre le dynamisme économique et son coût est saisissant. Se trouve-t-on au milieu d'une période de crise ? Certainement. Les États-Unis ont été le premier pays à entrer de plein pied dans la crise

mondiale actuelle. La sensibilité de leur économie aux variations conjoncturelles est plus forte qu'ailleurs. Mais ils possèdent en échange une grande capacité de réaction et de puissants systèmes de régulation. Régulation interne qui permet au pays de ne pas s'effondrer dans une guerre civile déclenchée par une trop visible mauvaise répartition des richesses ou de rendre créatif les taux records de faillite et de création d'entreprise. Régulation externe qui permet de contenir à moyen terme la compétitivité croissante des pays partenaires et d'éviter une crise industrielle interne plus profonde.

Ces systèmes de régulation sont puissants; à la dimension du pays et de son économie. L'essentiel de la diplomatie américaine y est consacré et toute l'analyse des politiques locales, régionales, nationales et internationales peut, sans grand risque d'erreur, être établie à partir de cette nécessité fondamentale. Monnaie, termes de l'échange, aide internationale, accords commerciaux, fiscalité, protectionnisme, la liste des outils est longue et dépasse de beaucoup les leviers les plus évidents du déficit budgétaire de la politique du crédit, la politique agricole ou les commandes militaires.

Nous n'examinons ici qu'un seul de ses rouages : Les aides que la principale des puissances publiques, l'État Fédéral (il y a aussi cinquante États dont le budget atteint jusqu'au tiers de celui de la France et une longue série de pouvoirs locaux et régionaux imbriqués les uns dans les autres) **apporte à l'industrie américaine**. En termes européens, les rouages de la politique industrielle.

On sera surpris de constater que **cette politique industrielle constitue un des plus lourds outils de la régulation** (sans juger de son efficacité). A nouveau, l'idéologie libérale n'est pas en cause puisque nous sommes en présence d'une politique qui a pour fondement de ne pas dire son nom. Mais elle s'est tellement développée qu'aucune industrie ne peut pratiquement aujourd'hui survivre sans sa présence. L'étendue des mesures est telle qu'elle prétend pouvoir assurer l'avenir du développement industriel alors qu'il ne s'agit que d'une suite de décisions prises au jour le jour, en l'absence totale de planification.

De quoi s'agit-il? D'abord d'une mise à disposition des rouages administratifs publics au profit du monde des affaires en général. La règle est que tout gouvernement doit d'abord manifester, par des actes autant que par des discours, son orientation favorable au monde des affaires. Un candidat ne peut espérer être élu à des fonctions nationales si il met en doute l'efficacité du système industriel libéral. L'uniformisation idéologique sur ce point est complète: Une fois élu, le pouvoir devra se déclarer et être effectivement à la disposition en priorité des hommes d'affaires.

Cette bonne disposition se manifestera d'abord par la fiscalité. Alors

que la fiscalité directe occupe une place beaucoup plus importante qu'en Europe par rapport à la fiscalité indirecte, les politiques d'exemptions fiscales constitueront les premières et principales manifestations des bonnes dispositions publiques vis-à-vis du monde des affaires.

La fiscalité permet la collecte de fonds nécessaires aux dépenses collectives : routes, armée ou prisons. Elle remplit en outre dans la plupart des pays un rôle croissant de modification de la répartition des richesses. Justice sociale qui vise à demander davantage à celui qui est plus riche, plus jeune ou mieux portant au profit de celui qui est pauvre, âgé ou malade. Cette préoccupation est moins développée aux États-Unis que dans n'importe quel autre pays industriel. Elle est remplacée par celle, parfois contradictoire, des transferts de celui qui ne produit pas vers celui qui produit ; de celui qui n'investit pas vers celui qui investit ; de celui qui ne fait pas de profit vers celui qui en fait.

Les trois quarts des sommes en jeu au titre de la politique industrielle non militaire sont des non-rentées d'argent pour l'État sous forme d'abattement fiscal. En ce sens, il s'agit d'une politique « en trous » davantage qu'une politique « en bosses » qui subventionnerait les activités industrielles à privilégier (voir chapitre 9).

Mais regardons de plus près la nature de cette régulation publique du système industriel américain.

2. L'État libéral américain intervient beaucoup. Le budget de l'État Fédéral pour 1985 est de 959 milliards de dollars, c'est-à-dire sept fois plus que celui de la France : un des états capitalistes les plus interventionnistes (pour un PNB qui est seulement cinq fois plus élevé). Le Budget public américain comprend aussi celui des cinquante États qui forment la fédération ; au total 32% du PNB répartis grossièrement en 2/3 pour l'État Fédéral et 1/3 pour les États particuliers.

La masse du budget est sa première originalité. Elle explique la puissance de l'effet de levier qui peut en découler autant que la justification donnée au caractère nécessairement « non ciblé » et au « coup par coup » de la politique suivie.

Si l'on fait exception de la pondération des crédits, l'intervention publique ressemble à celle, multiforme, de tout pays industriel :

- prise en charge d'un complexe militaire industriel extrêmement coûteux en matériel, en hommes (21 millions de salariés) et en retraites d'anciens combattants (27 milliards de dollars en 1985) ;
- participation (partielle) au financement du système éducatif ;
- aides à l'agriculture (20 milliards de dollars en 1985) ;
- maintenance des services publics ou réglementation des prix : transports urbains, énergie nucléaire, prix des matières premières, réserves pétrolières, parcs nationaux, bassins de distribution d'eau ;

- recherche aérospatiale ou océanographique ;
- équipements électriques, d'habitation, ponts ou autoroutes ;
- enfin, développement régional et aides aux minorités.

Rien de bien original dans un pays où le gouvernement fédéral ou celui des États possède plus de 33% du sol du pays et où l'intervention publique se retrouve partout.

Si l'on excepte le budget militaire, l'aide directe aux activités industrielles atteint globalement 100 milliards de dollars par an. Les actions entreprises sont globales et s'appliquent, en principe, à tout le monde (Economic Recovery Act de 1981 en particulier). L'aide à l'investissement s'applique sans restriction à tous ceux qui investissent ; celle à l'exportation sans restriction à tous ceux qui exportent... Il s'agit d'une politique non ciblée (non targeted) qui n'autorise pas officiellement la puissance publique à désigner les entreprises ou les secteurs à privilégier et celles qui sont condamnées (to pick up the winners and the losers). L'État ne doit pas prendre de décision à la place des entreprises et **pourant ce système est très sélectif** comme on le verra plus bas ; il revient à aider les plus forts aux dépens des autres dans la plupart des domaines.

3. Le mode d'intervention publique est très décentralisée et implique l'existence de groupes de pression. Les différents ministères, les multiples « agences », chacun des cinquante États ont une très grande autonomie sur l'utilisation de leurs budgets et souvent même sur leur détermination. Les États particuliers ont la possibilité de décider de déductions fiscales... aux dépens du budget de l'État Fédéral. Les différents ministères fédéraux ne sont pratiquement pas coordonnés entre eux ; chaque dossier doit être plaidé séparément devant chaque instance.

Ce système est étroitement relié à l'existence des « lobbies ». Alexis de Tocqueville disait déjà que lorsque deux Américains se rencontrent, ils parlent d'abord du temps puis forment un groupe de pression. Les USA sont la seule démocratie où les lobbies sont institutionnalisés. Chaque groupe d'intérêt doit entretenir à Washington ses propres représentants chargés de suivre la manière dont ils sont entendus par les trois instances essentielles de pouvoir : la Maison Blanche, la Chambre et le Sénat. Ceci explique le caractère irréal, instable et feutré de l'activité fébrile qui se développe dans la capitale.

Dans le même ordre d'idées, les actions publiques en direction de l'industrie sont comparativement très instables et ont relativement peu (agriculture et défense exceptées) le caractère d'abonnement. Chaque action publique prend la forme de « projet », relativement en marge des structures administratives permanentes ; sa remise en cause périodique est effective. Le budget Fédéral de 1986 prévoit la suppression de nombreux projets de grande taille parmi lesquels la Small Business

Administration qui expérimente à son tour la faiblesse de la notion de droit acquis aux États-Unis.

X | **4. Avant de subventionner l'industrie, l'État fixe les règles du jeu industriel.** Sa première intervention est réglementaire. Il s'agit là d'un rôle fondamental et ancien (voir chapitre 4).

Historiquement, **la réglementation antitrust** date de 1890; la réglementation des prix de certains biens et services de l'entre deux guerres; tandis que l'intervention directe ne s'est sporadiquement développée qu'en réponse à des situations exceptionnelles: la crise de 1929, la seconde guerre mondiale, la guerre de Corée ou celle du Viet-Nam.

La politique antitrust n'a pas (ou plus) pour objectif de protéger la petite entreprise contre la grande, ni la moins performante contre la plus performante, mais d'assurer que les gains de productivité dans les entreprises se reportent sur des baisses de prix. En ce sens, la politique antitrust est une des causes du taux élevé de mortalité et de natalité des petites entreprises. Elle limite ses interdictions de fusions ou d'absorptions aux cas où les hausses de prix résultant des pouvoirs de marché l'emportent sur les baisses de coûts résultant des économies d'échelles.

Ceci n'empêche naturellement pas le fonctionnement bien imparfait du système de marché et l'existence d'industries entières (acières), où businessmen et travailleurs vivent en situation monopoliste dans un environnement largement concurrentiel.

Les lois antitrust sont aujourd'hui partiellement remises en cause, ou du moins, leur application est modifiée dans le sens d'une diminution de leur caractère protecteur pour les concurrents les plus faibles et d'un soutien plus large aux stratégies d'économies d'échelles. La libéralisation de la loi touche en particulier les activités soumises à la concurrence étrangère, les activités de recherche-développement et les activités bancaires.

A côté de la législation antitrust, **la réglementation a eu d'importantes conséquences sur le comportement des entreprises** dans les secteurs de services (télécommunications, transports aériens et ferroviaires, banques...). De fait, les entreprises ont toutes dû accepter des concessions importantes pour être autorisées à exercer leur activité et figurer parmi les prestataires des services agréés. Une fois dans la place, elles ont invariablement fait évoluer de l'intérieur les politiques de fixation des prix, entraînant des situations stables de rente et de prix élevés en échange de prestations de relativement mauvaise qualité.

La déréglementation, lancée par l'administration Carter (et non Reagan) en 1977 ne supprime pas tout contrôle public pour rétablir une concurrence là où on en a perdu l'habitude, mais elle en modifie le mode d'application. Le contrôle ne s'exerce plus que sur une des

variables jugée essentielle pour la qualité du service attendu; il se relève sur les autres où peuvent se développer certaines concurrences (ou ententes) en dehors du contrôle public. La déréglementation est aujourd'hui pratiquement arrêtée, mais a touché la plupart des activités, en particulier les télécommunications, la banque et les transports aériens.

5. L'intervention financière de l'État est davantage constituée de défiscalisation que de crédits et de subventions. Mis à part les crédits de la défense et ceux de la Recherche, l'essentiel des aides publiques à l'industrie est constitué de déductions fiscales (les impôts sur les sociétés ne représentent que 8% des recettes fédérales).

Pour 1985, le seul Economic Recovery Tax Act de 1981 entraîne, pour l'État Fédéral, un manque à gagner de 168,5 milliards de dollars. Ce montant devrait représenter 210 milliards en 1986 et 250 en 1987. Cette loi, de loin la plus importante actuellement, réduit les revenus taxables des particuliers et des entreprises qui embauchent ou investissent; elle institue également une nouvelle forme d'accélération des amortissements. (Elle concerne principalement mais non exclusivement l'industrie).

A côté de ces non-recettes, les dépenses de recherche spatiale s'élèvent à 8 milliards de dollars en 1985, **l'aide à l'agriculture** à 20 milliards de dollars, et **l'ensemble des achats publics non militaires à l'industrie** à 15 milliards de dollars. **Dernier volet** des transferts de fonds de l'État vers l'industrie, **les crédits publics** accordés à l'industrie s'élèvent au coût net de 8 milliards de dollars pour la même année. (Ces chiffres proviennent des Budgets 1985 et 1986 et des études du Congressional Budget Office).

L'utilisation privilégiée de la défiscalisation n'est pas neutre. Elle favorise les entreprises qui font le plus de profits, qui innovent le plus et qui fonctionnent davantage à court terme. Pour pouvoir bénéficier de déductions fiscales sur les bénéfices, il faut déjà en faire; il en est de même pour les aides liées aux investissements ou aux opérations à l'étranger. Une décision fédérale de subventionner IBM serait politiquement inacceptable; celle de défiscaliser ses bénéfices ne pose aucun problème. Le choix de la politique « en trous » condamne les perdants et renforce les gagnants. Cette politique, non ciblée, est extrêmement sélective.

Le système de défiscalisation enfin accentue les effets cycliques plutôt qu'il ne les atténue. Lorsque les affaires vont bien et que les entreprises font des profits, la politique fiscale joue à merveille son effet de levier et accentue les phénomènes de croissances. En période de dépression, ils jouent l'effet inverse.

Table des Matières

PRÉFACE	7
INTRODUCTION : VOUS AVEZ DIT INTERVENTIONNISME?	9
PREMIÈRE PARTIE – LA QUESTION	25
CHAPITRE 1 - L'ÉTAT ET L'INDUSTRIE	29
1.1. LA QUESTION DE LA POLITIQUE INDUSTRIELLE	30
1.2. ÉLÉMENTS DE MÉTHODE	31
1.2.1. Effets des changements structurels	32
1.2.2. Processus de prise de décision de politique industrielle	34
1.2.3. Étude catégorielle des interventions publiques ..	35
1.2.4. Approche de l'efficacité des politiques industrielles	38
CHAPITRE 2 - EFFETS DES CHANGEMENTS STRUCTURELS SUR L'INDUSTRIE AMÉRICAINE	41
2.1. LE DÉCLIN INDUSTRIEL	41
2.2. CONTROVERSES SUR LES RAISONS DU DÉCLIN	46
CHAPITRE 3 - CONTROVERSES SUR LES THÉRAPIES ..	53
3.1. LES GROUPES DE PRESSION	54
3.2. LES 500	56
3.3. LE SMALL BUSINESS	58
3.4. LES ORGANISATIONS SYNDICALES	59
DEUXIÈME PARTIE – LES POLITIQUES	63
CHAPITRE 4 - L'ÉTAT FÉDÉRAL FIXE LES RÈGLES DU JEU	65
4.1. LES LOIS ANTITRUST, LE PILIER LÉZARDÉ ..	65
4.2. RÉGLEMENTATION ET DÉRÉGLEMENTATION ..	73
CHAPITRE 5 - LE LIBÉRAL - PROTECTIONNISME	79
5.1. OBSERVER	80
5.2. EXPORTER DES MARCHANDISES	82
5.2.1. Les déductions fiscales : les Domestic International Sales Corporation (DISC)	83